

envoyés jusqu'à présent ». Citons en place d'honneur l'Ange-Gardien qui en a retourné 7, de même que l'Enfant-Jésus, l'Islet, Notre-Dame des Laurentides, St-Onésime, St-Philémon, Pintendre et St-Théophile. D'autres paroisses, du reste, organisées plus récemment, ont régulièrement fait parvenir depuis leur affiliation au Conseil Central de la Croix-Noire, les bulletins d'information.

Quant au bulletin d'enquête, récemment adressé en prévision de la première journée des Œuvres, à 217 de Messieurs les Curés du diocèse de Québec, il « a provoqué 159 réponses. »

Le R. P. WADEL expose les méthodes d'organisation utilisées à Ville-Montcalm.

La ligue du Sacré-Cœur est un cadre qui s'adapte bien à la plupart des œuvres paroissiales. L'Apostolat de la Prière, qui la complète, est évidemment le soutien surnaturel le plus efficace pour les œuvres. L'obstacle à vaincre, quand on veut établir la Croix Noire, naît de la multiplication des œuvres. Nous avons donc fait deux organisations distinctes, mais fonctionnant ensemble. Les réunions groupent *liqueurs* et *croisés*, faisant, comme exercices, ceux de la Ligue. La société de Tempérance a son *triduum* au mois de mars. Le premier jour pour la section des enfants, le deuxième pour la section des dames et le troisième, enfin, pour la section des hommes. Aux dames nous recommandons spécialement la prière de la Croix Noire à réciter tous les jours en famille au pied de l'humble croix de bois. Quant aux promesses de tempérance ce sont celles du manuel.

Tout marche régulièrement. Officiers de la Ligue et de la Tempérance sont les mêmes ; nous faisons les rapports en double. Tous les mois se tiennent les réunions des membres. Il y a communion générale des *Liqueurs* et des *Croisés*. L'on met en place d'honneur le drapeau et la croix. Et le soir prière de la Ligue et de la Croix Noire.

Suit un échange de vue très intéressant, sur les rapports de la Ligue du Sacré-Cœur avec la Société de Tempérance. Et l'on conclut en disant *Vive la Croix*, d'abord, à cause de l'ordonnance épiscopale, et *Vive la Ligue*, ensuite, parce qu'elle est bonne. Il s'agit de faire coïncider les deux cadres.

M. l'abbé HALLÉ demande que l'on exige pour la Croix Noire la communion mensuelle. M. l'abbé LAGUEUX s'informe si l'on peut tenir les réunions de tempérance devant le Saint-Sacrement. Et Mgr ROY répond que les réunions de Tempérance doivent se faire devant la Croix noire.

L'on cause ensuite de l'industrie des transports : téléphone, télégraphe, chemins de fer, etc., qui deviennent de plus en plus, au point de vue de la tempérance, des agents de démoralisation.